

https://www.snfoldijon.fr/spip.php?page=article&id_article=352

FO

FNEC FP FO

SNFOLC

SPECIAL DHG

- Actualités - Le SNFOLC dans l'académie de Dijon -



Date de mise en ligne : lundi 26 janvier 2026

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

SPÉCIAL DHG

Dans les collèges et les lycées, **les DHG commencent à être communiquées** même si ce n'est pas officiellement. A partir des informations se dessinent les projets de fermetures de postes et de classes.

Ces DGH s'inscrivent dans un budget qui prévoit la fermeture de 4 000 postes d'enseignants premier et second degré. Le **CSA ministériel** repoussé de loin en loin ne s'est pas encore tenu. Le rectorat a reporté au 30 le **CSA académique** prévu le 26 janvier a été repoussé au 30 janvier, et nous ne sont pas encore la nouvelle date du **CSA départemental** pour chaque département de Bourgogne.

C'est lors de ces instances que les prévisions d'effectifs, les créations et suppressions de postes pour chaque académie et département seront officiellement communiqués.

Sans attendre ces dates, il nous faut collecter les informations qui vous ont été communiquées par les chefs d'établissement. [Vous pouvez nous les transmettre en nous contactant.](#)

Nous avons des remontées de divers établissements

EN LYCÉE

[-] **100h de moins au lycée du Castel**, avec la perte de 2 terminales et de moyens qui étaient nécessaires à certains dispositifs pédagogiques. Les collègues du Castel envisagent de faire un jour de grève à la rentrée des vacances d'hiver.

[-] **Une Terminale Générale en moins au lycée Eiffel**. Il est prévu de faire monter les 3 classes de 1ère STI 2D à 34 qui posent tant de problèmes à tout le monde en 3 classes de Terminale où il faudra caser quelques redoublants en plus, sans qu'il soit enfin envisagé d'ouvrir la 4ème classe demandée depuis Mai 2025 (vous n'y arrivez pas à 34 ? vous y arriverez sûrement mieux à 36).

[-] **2,2h en plus pour 40 élèves en plus au lycée de Brochon**. Cherchez l'erreur...

EN COLLÈGE

[-] **Au collège Carnot suppression d'une classe de 3ème** alors que les 6 classes de 4ème sont à 26 en moyenne et que des arrivées en cours d'année sont fréquentes à Carnot (ça ne passera pas sur 5 classes, à 31 et plus).

[-] **Le collège de Brochon perd 32h** alors que toutes les classes sont pleines à craquer et qu'on n'a certainement pas un « effet de seuil » à prétexter pour enlever une classe.

[-] **Le collège d'Is sur Tille perd 58h** dont seulement 17h au titre des groupes de besoin, ce qui laisse présager la

suppression de classes et/ou de dédoublements.

[-] **Le collège de Saint Marcel perd 70h** (plus de 10% de sa structure) pour quelques élèves en moins, ce qui laisse présager la suppression de deux classes.

[<https://www.snfolcdijon.fr/IMG/jpg/ideologie.jpg>]

Demande d'audience collective et refus des audiences individuelles en Saône et Loire

Le SNFOLC 71 n' a pas participé à la demande faite par la CGT, FSU et Unsa du département à la DASEN **de ne recevoir les établissements qu'en audience collective** pour, écrivent-elles, ne pas "*mettre les établissements en concurrence*". Pour notre syndicat, les personnels réunis dans un établissement pour établir leurs revendications **sont libres de demander une audience** et, en agissant ainsi, ne seraient aucunement responsables de cette mise en concurrence des établissements entre eux ; **l'unique responsable étant le ministère qui chaque année attribue des budgets insuffisants et demande que dans chaque académie on fonctionne selon l'adage "déshabiller Pierre pour habiller Paul"**. D'autre part, dans cette demande il est précisé qu'elle est faite "*pour soutenir la volonté des collègues d'établir une répartition plus juste et collective*", formulation qui est **aussi utilisée par le ministère et ses délégations pour justifier l'impossibilité de satisfaire les revendications** de chaque établissement. Car répartir de façon plus juste avec un budget contraint, c'est, au mieux, attribuer quelques miettes à tous. Pour le SNFOLC, la seule revendication qui puisse rassembler les revendications de tous les personnels mobilisés contre leur DHG, **c'est d'exiger des moyens supplémentaires pour tous !**

Ces précisions ayant été données, le **SNFOLC 71** s'est dit tout à fait d'accord pour organiser dans l'unité avec les organisations syndicales et sur la base des revendications des établissements mobilisés (ayant demandé une audience ou pas) tout rassemblement, appel à la grève pour aider les personnels à obtenir satisfaction.